

11 novembre 2024

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles

Dans [leur réponse conjointe à la question parlementaire n°1387 du 18 octobre 2024 concernant la position luxembourgeoise par rapport à l'externalisation en dehors de l'UE de certaines procédures d'asile](#), le Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, et le Premier ministre, Luc Frieden, ont indiqué que le gouvernement soutient une politique d'immigration responsable avec un cadre clairement défini: les demandeurs de protection internationale qui ont une perspective d'obtenir une protection doivent rapidement recevoir une réponse et être intégrés, et les personnes sans perspective de demeurer sur le territoire doivent obtenir une réponse dans les plus brefs délais et être mieux encadrées en vue de leur retour – ceci en évitant de faux espoirs. En outre, les ministres tiennent à noter que l'externalisation des procédures d'asile n'est pas ancrée dans le pacte sur la migration et l'asile.

Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous présenter la note de synthèse de l'EMN intitulée « [Governing the accommodation of international protection applicants](#) ». La gouvernance de l'hébergement des demandeurs de protection internationale est un défi crucial auquel sont confrontés les pays membres (États membres de l'UE à l'exception du Danemark) et les pays observateurs (NO, GE, MD, UA, ME, AM, RS) de l'EMN.

Bienvenue:

Le 28 octobre, [la Commission européenne et le ministère de l'Intérieur de la Macédoine du Nord ont signé un accord administratif](#) pour collaborer au sein du Réseau européen des migrations, faisant de la Macédoine du Nord l'un des pays observateurs du réseau.

Chiffre de la semaine: 12%

Depuis l'année scolaire 2018/2019, le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement fondamental et secondaire est passée de 103.701 à 116.147, soit un taux de croissance de la population scolaire de 12%. La migration est le facteur explicatif de cette augmentation.

Source : [MENEJ, Les chiffres de la rentrée 2024/2025](#)

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en